

# De la connaissance et bonne utilisation de la grille aggir en usld et en ehpad

## Contexte

---

Depuis la réforme de la tarification introduite par la Loi du 24 janvier 1997, les EHPAD et USLD sont tenus de procéder régulièrement à l'évaluation de l'autonomie des personnes qu'ils accueillent à l'aide de la grille nationale AGGIR. Cet outil évalue les activités effectuées ou non par la personne seule, et permet de définir des groupes « iso-ressources » rassemblant des individus ayant des niveaux proches de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. L'indicateur tiré de cette évaluation (GMP) constitue un des éléments de calcul de la dotation globale de soins servie par l'assurance maladie, d'où la nécessité pour les établissements, vu l'enjeu économique, de former des équipes aptes à la compréhension et au bon usage de cet outil. La formation mettra d'abord l'accent sur l'origine de cet outil et son expérimentation qui lui a valu d'être consacré « outil légal » de l'évaluation de la dépendance, avant d'aborder tout le processus qui conduit à la perte d'autonomie et au besoin de compensation.

## Objectifs

---

- Appréhender et intégrer les concepts de l'évaluation de l'autonomie en s'appuyant sur le guide de remplissage de la grille nationale ;
- Tester, au cours de la 2ème journée, les connaissances en proposant aux participants l'étude de cas pratiques.

## Programme

---

JOUR 1 :

Partie théorique suivie de l'étude d'un cas pratique présenté par le formateur. Sont abordés ici, la définition de la dépendance, l'organisation de l'évaluation, les variables discriminantes et illustratives, le codage avec les 4 adverbes : spontanément - totalement - correctement - habituellement, les incohérences de codage, les groupes iso-ressources, le calcul du GMP.

JOUR 2 :

Totalement dédiée à la mise en pratique des connaissances à travers des situations présentées par les participants, à l'aide du guide de remplissage de la grille nationale AGGIR et d'un logiciel adapté.

**Public**

**AMP, Aides soignants, ASH, Infirmiers, IDEC, Cadres de santé, Médecin coordonnateur**

**Exercice**

**2017**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**FOISSY FORMATIONS SAS**

**Durée**

**14 heures**